



Avenir des EREA : c'est avec des PE éducateurs !

Les EREA, établissements régionaux d'enseignement adapté, accueillent le plus souvent des collégien-es et lycéen-es en grande difficulté scolaire et sociale. Ils sont pour la plupart dotés d'un internat éducatif qui se révèle être un outil précieux et performant de prévention du décrochage scolaire et contribue au très fort taux de réussite au CAP dans ces établissements comme l'a rappelé le rapport de l'Inspection générale.

L'internat éducatif offre en effet un environnement sécurisant et durable en lien étroit avec la classe. Cela nécessite des personnels formés. Ce sont principalement des professeurs des écoles spécialisés qui assurent ces missions éducatives et pédagogiques au sein des EREA.

Lors des opérations de carte scolaire, sur instruction d'une note de service de la DGRH, certaines académies ont décidé, arbitrairement, de mettre fin aux missions de nuit assurés par les enseignants et de les remplacer par des assistants d'éducation (AED). Or, les AED ne sont pas formés aux besoins spécifiques de ces élèves et ne peuvent se substituer aux personnels spécialisés et formés pour ces missions éducatives difficiles.

De plus, leurs contrats précaires et leurs bas salaires vont à l'encontre d'une certaine stabilité, pourtant nécessaire, dans l'internat. Il s'agit là d'une mesure d'économie réalisée au détriment des élèves d'EREA et des conditions de travail des personnels.

Ces transformations de postes, en cours depuis la rentrée dans l'académie de Grenoble, et annoncées dans les académies de Toulouse, Bordeaux, Lyon et Poitiers ont et auront des conséquences regrettables : turn-over important des assistants d'éducation, hausse des incidents et des incivilités... La dégradation des conditions d'accueil des élèves dans l'internat rejaillit sur l'ensemble de l'EREA, notamment en classe.

L'internat en EREA, à vocation éducative, ne peut être confondu avec celui d'un établissement scolaire ordinaire. Nier cette spécificité en supprimant des postes d'enseignants éducateurs reviendrait à réduire considérablement les chances d'insertion sociale d'élèves démunis scolairement, accentuant le décrochage scolaire et les sorties sans qualification du système scolaire.

Les syndicats SNUipp-FSU, SNUDI FO CGT et SUD Education exigent le maintien de la spécificité des EREA et des postes d'enseignants éducateurs avec toutes leurs missions éducatives y compris la surveillance de nuit et demandent, dans l'immédiat, que de nouvelles instructions soient données en ce sens. Ils soutiennent les mobilisations engagées par les enseignants dans les EREA et les appellent à se réunir pour débattre et décider collectivement des actions à mener.

Dans le même temps, au niveau national, les syndicats viennent de faire une demande d'audience commune auprès du ministère de l'Education nationale. Ils demandent que des discussions sérieuses sur les EREA reprennent au plus vite afin de conforter la structure EREA en revalorisant les personnels y exerçant et en développant les départs en formation CAPA-SH.

Le 19 février 2016